

quitter New-York sans donner une *matinée* à la presse de cette ville.

Elle veut jouer gratuitement, tout exprès pour nous qui avons plus ou moins noirci du papier en son honneur. J'espère que cette nouvelle gracieuseté achèvera de lui gagner tous les cœurs, en supposant qu'il y en ait qui aient pu lui résister.

Après cette dernière apparition nous ne la verrons plus ! le *Pereire* ou le *Labrador* l'emporteront vers cette France aimée qui l'attend avec impatience et qui, cette fois l'entourera de tant d'hommages qu'elle n'aura plus le courage de la quitter.

Vous en êtes l'enfant gâté,  
Sarah, soyez en la beauté,  
L'âme !

\* \*

Mais je m'aperçois que je vais terminer cette chronique sans m'occuper de politique !

J'ai pourtant passé toute la semaine à chercher des nouvelles concernant ce gouvernement de muets : je n'ai rien trouvé. Le Capitole et la Maison Blanche sont des palais de la belle au bois dormant.

On disait que M. Blaine allait lancer des notes aigues à l'Angleterre à propos des pêcheries ; on prétendait que le nouveau président des Etats-Unis voulait empêcher les Français de piocher l'Isthme de Panama et tenterait d'exterminer les Mormons, mais rien de cela n'est arrivé ; ces deux hommes d'Etat sont d'avis que le meilleur des gouvernements est celui qui agit le moins ; et que le pouvoir est d'autant mieux accepté qu'il est plus ignoré. Encore quelques années et les Américains, à force de simplifier les fonctions de l'Etat, en arriveront à supprimer le gouvernement lui-même, on ne le rencontrera nulle part, chacun agira à sa guise : Ce sera l'âge d'or.

ANTHONY RALPH.

## NOS GRAVURES

## Le bal de la mi-carême à l'Opéra de Paris.—Le foyer

La foule était considérable, et tout le monde fashionable s'y trouvait. Salle superbe, scène admirablement décorée, bal ruisselant des lumières des lustres, des candélabres et des torchères, coup d'œil féérique.

Notre grand dessin de deux pages représente l'aspect du foyer pendant cette nuit de fête. Ce n'était peut-être pas le coin le plus animé, mais le plus gracieux.

Ce foyer, formant une galerie longue de cinquante mètres, est très élevé de plafond ; aux extrémités de la partie centrale, se trouvent deux arcs doubleaux, ornés d'une clé gigantesque, composée d'une tête et de divers ornements.

La tonalité générale de sa décoration est en or vieux. Son ordonnance se compose de grandes baies flanquées de colonnes accouplées, que surmontent vingt statues.

Un entablement aux angles duquel sont assis des enfants sculptés par M. J. Thomas, donne naissance aux voussures et couronne le tout.

Disons pour terminer que de splendides tentures en soie, couleur d'or, de magnifiques lambrequins, de grandes glaces, complètent la décoration de cette vaste galerie.

## L'incendie du théâtre de Nice (Italie)

Une catastrophe épouvantable est venue plonger dans la désolation la ville toute entière de Nice. Dans la soirée du 23 mars, le théâtre de cette ville a été détruit par un incendie, dans lequel soixante-cinq personnes ont péri, sans compter un grand nombre de blessés.

C'est au commencement d'une représentation de gala que l'incendie a éclaté. Il était alors 8 h. 10 minutes, et le public était déjà installé dans les galeries supérieures.

Un bec de gaz ayant mis le feu aux frises, a déterminé l'incendie. En un clin d'œil, la scène a été transformée en un véritable brasier. Cinq minutes après, le gaz

faisait explosion. Une obscurité complète s'ensuivit. Les artistes étaient encore dans leurs loges. Un certain nombre de choristes, hommes et femmes, ont été victimes du feu.

En quelques instants, les flammes s'élevaient élevées à une grande hauteur, se reflétant sur la Méditerranée. On ne peut se figurer l'horreur de ce spectacle. Les hommes, les femmes, les enfants couraient affolés dans le théâtre, se pressant les uns contre les autres, s'étouffant aux portes déjà trop étroites, fuyant l'incendie plus rapide qu'eux. Des hurlements se faisaient entendre à l'intérieur, tandis que des torrents de fumée enveloppaient le bâtiment, de la base au sommet, en interceptant complètement la vue.

Il y avait à peine un quart-d'heure que l'incendie avait éclaté, et déjà tout secours semblait impossible. Sur les lieux arrive en toute hâte le gén. Carcey de Bellemare, commandant la subdivision des Alpes-Maritimes. Par ses ordres, personne n'a plus accès au théâtre. Peu à peu, à travers la fumée, se font jour d'immenses lueurs rouges. Alors toute la salle prenait feu, les poutres craquaient avec fracas : par ci par-là, des flammes multicolores voltigeaient comme de fantastiques feux-follets. Et, chose incroyable, si empouissant était alors cet effroyable spectacle, qu'on se sentait comme attiré dans la fournaise.

Comme toujours, les pompiers ont fait merveille. L'un d'eux était tombé dans le feu, il n'a pu être sauvé que par miracle.

C'est à ce moment que plusieurs malheureux se sont tués en se précipitant sur le pavé du haut du théâtre.

Enfin, après trois quarts d'heure d'efforts inouïs, grâce au travail des marins, la part du feu put être faite. Vers neuf heures, on donna l'ordre d'aller à la recherche des cadavres. Jamais tableau plus effrayant ne s'offrit à des regards humains. Au foyer, il s'échappait, à plus de cinquante pas, une épouvantable odeur de chair brûlée. Un exemple typique peut fournir une idée de cette horrible scène. Aux quatrième galeries, tel était l'amas des cadavres, qu'ils formaient en quelque sorte une barrière en bouchant hermétiquement le passage.

Sur ce tas de corps humains, on remarquait un grand vieillard, resté debout, les bras en croix, grâce au corps tout palpitant d'une petite fille de cinq ans, lui faisant équilibre. Quand on s'approcha de ces restes effrayants, un officier voulait saisir l'enfant : les bras de la pauvre petite lui restèrent dans les mains.

Pendant ce temps-là, les cadavres étaient apportés dans l'église Saint-Paul. Aux pieds de chaque mort était allumé un cierge. Jamais on ne vit scène plus terrifiante. Les visages de ces infortunés étaient méconnaissables. Le sein d'une femme grésillait encore, comme une côtelette sur le grill. Dans des boîtes on transportait des masses de chair informe, formant, pour ainsi dire, une bouillie noirâtre, exhalant une odeur pestilentielle, malgré le phénol qui les inondait. Successivement, tous ces restes ont été évacués sur l'hôpital et la mairie, chargés sur des prolonges d'artillerie et des tombereaux, accompagnés de torches à lueurs sinistres.

## AVIS

Nous prions nos abonnés de nous payer leur abonnement afin de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent et de pouvoir en même temps obtenir la prime. On doit avoir remarqué que nous nous efforçons, depuis quelque temps, de publier des feuilletons et des gravures d'un grand intérêt. On devrait nous tenir compte de nos efforts. Nous commencerons bientôt la publication d'un autre feuilleton illustré plus intéressant encore peut-être que le *Capitaine de quinze ans*. Si on ajoute à cela l'avantage d'avoir la prime, il nous semble que c'est assez pour engager nos lecteurs à acquiescer à notre juste demande. Pourquoi nous obliger à envoyer des agents, à faire pour rien des dépenses si considérables ?

## LA PREMIERE VISITE AUX PAUVRES

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici une admirable petite pièce de vers inédite, de M. Paul Blanchemain, le fils du poète de Longefont qui a laissé parmi nous de si ardents admirateurs. On verra que l'auteur a pour devise : *Noblesse oblige* ; car il est difficile de donner une teinte plus naïvement charmante, à une plus douce et plus touchante philosophie :

## A MA FILLE

Elle avait entendu dire qu'au bout du bois  
Les fièvres avaient mis un pauvre homme aux  
Et nous étions partis à sa vive prière. [aboisi,  
Elle réglait son pas sur le mien, toute fière.  
L'horizon était bas, écrasant, désolé ;  
Au fond du ciel brumeux, globe opaque et voilé,  
Un froid soleil jetait sa lueur tamisée ;  
Pas un lambeau d'azur, pas de nue irisée ;  
Les chênes engourdis sous leur feuillage mort  
Se penchaient tristement. Les rafales du nord  
Parfois galvanisaient leur noirâtre ramure,  
Et de leurs troncs trieux arrachaient un mur-  
[mure,  
Tel qu'un cri de vieillard transi jusqu'en ses os.

Nous suivâmes le val. Envahis par les eaux,  
Les prés, que recouvrait une glace légère,  
Sous les pas de l'enfant craquaient comme le  
[verre.

Il montait du ruisseau de malsaines vapeurs ;  
Mais à cet âge heureux elle ignorait nos peurs.  
Puis avec cet instinct de l'ange ouvrant son aile,  
Elle suivait la voix douce qui nous appelle,  
Vers les chemins obscurs où les désespérés  
Sont heureux d'un reflet de nos beaux jours dorés.

Les pauvres campagnards n'ont pas la haine  
[sombre  
Des fauves déclassés dont la cité s'encombre ;  
Mais quand la santé manque et, sous un toit sans  
[feu,  
Quand un cri de faim monte, il en appelle à  
[Dieu :

C'est le cri de Lazare au bord des seuils en fête !  
Le riche doit l'entendre et par l'aumône faite  
Le changer en un cri d'amour reconnaissant.

Je voulais que ma fleur, en s'épanouissant,  
Sût combien le soleil en laisse vivre à l'ombre.  
Je lui disais : Enfant, sais-tu quel est le nombre  
De tant d'autres petits soeurs de ton bonheur ?  
Combien n'attendent bercés dans un nid sans cha-  
[leur,

Combien n'attendent l'heure où du fond de la  
[huche  
On arrache le pain moisi près de la cruche ?  
Combien n'ont à croquer ni sucre ni bonbons ?  
La chérie écoutait et puis faisait deux bonds,  
Pour atteindre plus vite au seuil de la chaudière.  
Sur son front innocent que l'espoir illumine,  
Je lisais sa réponse : " Oh ! j'aurai des douceurs,  
Là pour le petit frère, ici pour les deux sœurs."  
Et me montrant son gros trésor de friandises,  
Elle croyait déjà jouir de leurs surprises.

Nous entrâmes bientôt. L'homme était char-  
[bonnier,  
De ces gens qui s'en vont avec l'étroit panier  
De vivres sur l'épaule, et leur vaillant courage,  
Passer l'hiver au bois. Toujours pressé d'ouvrage  
Ils rentrent seulement... voir si l'enfant grandit,  
Si la femme n'a pas besoin d'autre crédit....  
Tout perclus, Maillouhon, gardait sa triste  
[chambre.

Sa hache se ronillait, et c'était en décembre.  
La misère épuisait le courage et l'espoir  
De cet homme. Son front, autrefois toujours noir,  
Était de ce blanc mat d'où le sang se retire,  
Blanc comme au front de saint arraché du mar-  
[tyre.

Il eut peine à quitter un tremblant escabeau.  
L'enfant le regardait et son petit cerveau,  
Devant la pauvreté, cette sombre inconnue,  
Restait dans l'épouvante. Avec sa paroi nue,  
La chambre était si vide, et sous ses froids ri-  
Le lit ne semblait pas l'asile du repos. [deux  
Sur deux chenets de roc brûlait un bout de  
[planche ;

Pour réchauffer ma fille une dernière branche  
Y fut mise aussitôt : on prodiguait le feu.  
La pauvrette saisie osa parler fort peu.

Aux enfants appelés sa main pâle et trem-  
[blante  
Donna sans un sourire, et sa marche était lente,  
Quand nous nous remettions en route tous les  
[deux.  
A quelques pas de là, mes deux yeux sur ses  
[yeux,  
Je lui dis doucement : " T'expliques-tu, mi-  
[gnonne,  
Comme la main de Dieu pour toi se montra  
[bonne !

Tandis qu'à la maison l'on songe à ton goûter,  
Pour les pauvres enfants nul ne va l'apprêter.  
Ils sont nés, ils vivront au soleil, sous la pluie ;  
Leur front doit ruisseler nul main ne l'essuie.  
Rudes sont leurs chemins, les tiens sont apla-  
[nis."

Elle me dit alors : " Dieu les a donc punis ?"  
En jetant ce regard de l'enfant qui s'étonne,  
— Elle ne croyait pas, cette douce mignonne,  
Qu'on pût être innocent et n'être pas comblé.

Je revins stupéfait, confus, le cœur troublé  
De voir cet ange, avec sa naïve ignorance,  
Discuter le problème amer de la souffrance,

Qui fait que sous la loi d'un maître généreux,  
Il est si peu d'élus et tant de malheureux.  
Comment faire saisir à sa raison naissante  
Qu'il se cache dans l'ombre une justice lente,  
Qu'ici-bas un moment Dieu lui-même a permis  
Que la douleur restât le lot de ses amis,  
Et que l'éternité leur garde assez de joie  
Pour compenser le deuil écrasant qui les broie.

Mais, de cette lugubre et pâle vision  
Du malheureux, l'enfant garde l'impression,  
Et lorsque le matin son joli minois rose,  
Près des carreaux glacés en frissonnant se pose,  
Elle songe tout bas à la sombre maison,  
Où le malade git près d'un morne tison,  
Elle bénit le ciel du beau toit qu'elle habite,  
Et n'a plus qu'un projet : refaire sa visite,  
Car l'hiver est plus dur encore que les derniers  
Pour les pauvres petits enfants des charbonniers.

PAUL BLANCHEMAIN.

## LA TEMPERANCE OBLIGATOIRE

La campagne entreprise par le parti de la tempérance, dans les législatures provinciales des Etats-Unis, se poursuit activement.

On mande d'Harrisbourg que la seconde Chambre de la Pennsylvanie a adopté, en deuxième lecture, par 98 voix contre 38 et après de vifs débats, une résolution ayant pour objet de soumettre au suffrage populaire un amendement à la Constitution en vertu duquel seront à jamais prohibées la fabrication et la vente de toutes liqueurs enivrantes, si ce n'est pour usages médicaux, industriels et scientifiques. Plusieurs amendements avaient été proposés, en vue d'autoriser l'emploi du vin dans les cérémonies du culte. Ils n'ont pas passé.

Les habitants de la Pennsylvanie auront donc l'occasion de se prononcer, lors des prochaines élections, pour ou contre le parti de la tempérance.

Dans le Connecticut, la Chambre des représentants a rejeté un amendement constitutionnel ayant pour objet d'interdire la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes. Mais les habitants de cet heureux Etat n'y gagneront rien. L'interdiction en question existe déjà en vertu d'une loi qui, nous l'avons dit, s'adresse même au cidre.

Il y a mieux encore dans le Wisconsin. Une loi récemment votée dans cet Etat porte ce qui suit :

" Toute personne qui invitera une autre personne à boire à ses frais, et toute personne qui acceptera cette invitation, seront passibles d'arrestation et d'amende."

Le projet d'éclairer la ville de Montréal à la lumière électrique va devenir, d'ici à peu de temps, un fait accompli. Deux différentes compagnies doivent s'adresser à la législature locale, à sa prochaine session, pour en obtenir des chartes d'incorporation. L'une et l'autre se proposent de fournir ce luminaire d'un nouveau genre à tous ceux qui le désireront.

Le *Journal Officiel* de la République française du 6 avril publie le mouvement consulaire suivant :

Par décret en date du 1er avril 1881, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères : M. Breuil (Marie-Joseph-Eli ond), consul général de France à New-York, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Lefavre (Albert-Alexis), consul général de France à Québec, a été appelé, en la même qualité, au consulat général de France à New-York.

M. le comte de Sesmaisons, consul de Ire classe à Venise, a été nommé consul général et appelé, en cette qualité, au consulat général de France à Québec.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.